



DECLARATION LIMINAIRE FCPE DU GARD CDEN du Gard 16 mars 2021

Madame la préfète,
Madame la vice-présidente du conseil départemental,
Monsieur l'inspecteur d'académie
Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

C'est un grand honneur pour nous, Madame la Préfète, de vous accueillir sur nos terres gardoises et plus particulièrement dans nos établissements scolaires.

C'est une première pour notre département d'avoir à sa tête une femme préfet.

C'est un exemple qui, nous l'espérons, encouragera les jeunes filles à accéder aux plus hautes fonctions publiques ou privées grâce à notre école laïque et républicaine.

Venons-en à l'ordre du jour.

Quoi qu'il en coûte ! Nous disait-on...

Cette formule consacrée a un goût amer dans notre département dans les classes élémentaires. A l'ordre du jour, vous nous proposez d'approuver une carte scolaire avec de nombreuses fermetures de classes.

La pandémie du COVID 19 a fait prendre conscience à de nombreuses personnes de l'importance d'avoir des services publics forts et efficaces. Ce sont eux la colonne vertébrale de l'organisation de notre société.

L'école doit contribuer à la prospérité des sociétés, à l'élimination des discriminations de toutes sortes. « L'éducation est plus qu'un métier, c'est une mission, qui consiste à aider chaque personne à reconnaître ce qu'elle a d'irremplaçable et d'unique, afin qu'elle grandisse et s'épanouisse. ».*

C'est avec cela en tête que l'école doit redevenir ce service public fondamental, pilier de notre société au service de tous, au plus près de tous et au bénéfice de tous. C'est avec cet esprit et cette volonté que la FCPE du Gard défendra l'école de demain que nous devons construire dès à présent.

Même sans le vouloir, tous les jours des classes ferment du fait de la pandémie. Cette situation, ni vous, ni nous ne l'avons décidée mais nous pourrions ne pas amplifier le phénomène. Fermer une classe, c'est alourdir les effectifs de la classe voisine. Plus d'enfants dans une classe c'est moins de distanciation. C'est davantage de risque de contamination des élèves et de transmission aux familles. A l'heure où dans notre département, 50% des contaminations sont dues au variant anglais c'est risquer des infections graves pouvant aller jusqu'au décès et de la culpabilité entre générations.

La spirale continue... Être absent à l'école, c'est risquer un peu plus de décrochage, c'est jouer sur le moral de nos enfants qui sont en manque de relations sociales. C'est le début de la galère pour tous les parents qui travaillent qui cumulent les RTT ou congés pour garder leurs jeunes enfants. Non Madame la préfète, aujourd'hui plus qu'hier nous ne

pouvons accepter d'approuver des fermetures comme l'école maternelle du Parc à Uzès, l'école maternelle et primaire de Vers-Pont-du-Gard. La liste est longue comme vous le savez.

Nous sommes aujourd'hui incapables de savoir comment va évoluer l'épidémie et si les protocoles vont ou non être renforcés. C'est pourquoi, **la FCPE du Gard demande avec force un moratoire sur les fermetures de classe jusqu'à ce que l'épidémie soit derrière nous et que les protocoles disparaissent.**

Quoi qu'il en coûte ! nous disait-on ...

Où sont les heures perdues du 1er confinement ? Madame la rectrice nous avait promis des heures de rattrapage.

Les dispositifs de devoirs faits ou les vacances apprenantes (quelques malheureuses heures pour rattraper plusieurs semaines de confinement !!!) ne sauraient remplacer ces heures perdues. Pire, alors même que des moyens supplémentaires devaient être alloués au second degré pour récupérer les périodes de cours perdues, les DHG (Dotations Horaires Globales) sont dans de nombreux établissements en baisse.

De nombreux établissements dans le Gard tel que les lycées Albert Einstein, Jean-Baptiste Dumas..., les collèges Diderot, Feuchères, Mont Duplan, le Vignet, Daudet, Florian d'Anduze, La Gardonnenque ont voté contre la répartition de la DHG ou se sont abstenus, souhaitant mettre en évidence la réduction des H/P avec des seuils d'ouverture de classe qui augmentent et des disparités flagrantes selon les territoires. La compensation de ce déficit par une dotation importante en heures supplémentaires ne pourra être efficiente que si elles sont absorbées par les enseignants. Cette situation risque de mettre à mal les établissements situés dans les zones socialement défavorisées qui ne sont pas classées en REP.

Nous souhaitons que les établissements du second degré accueillant un public d'élèves défavorisés mais non classés en REP puissent bénéficier de moyens humains et financiers à hauteur de leurs besoins dans un souci d'équité. A titre d'exemple, le collège Daudet à Alès, Le collège Feuchères à Nîmes (et combien d'autres encore), doivent bénéficier de moyens adaptés et d'une attention particulière.

Que dire de nos jeunes lycéens !!!

Cours à distance, surcharge de travail, absence de vie sociale, avenir incertain... Nos jeunes élèves du Gard souffrent de la situation actuelle. Nous avons de nombreuses remontées de parents d'élèves qui se disent inquiets de l'enseignement à distance, du travail en autonomie donné aux jeunes. La motivation est très difficile et le moral est à la baisse. La situation est extrêmement grave et préoccupante.

Que dire sur les nombreuses absences constatées d'enseignants. Il n'est pas de notre ressort de juger du bien-fondé de ces absences, la seule chose qui nous importe est qu'ils soient remplacés. Et le compte n'y est pas aujourd'hui.

Enfin que dire de la baisse constatée sans qu'elle ne soit débattue en conseil d'administration, de la dotation des ordinateurs dans les collèges ?

Au lendemain des états généraux du numérique dont nous attendons toujours les conclusions, c'est un mauvais signe cette fois-ci côté Conseil Départemental.

La situation est dure pour tous et particulièrement pour les enfants en situation de handicap. La mise en place des PIAL a eu pour conséquence mathématique de réduire les heures

d'accompagnement pour ces enfants. Les AESH souffrent de devoir se partager entre enfants, entre établissements avec la frustration de ne faire leur métier qu'à moitié. Dans ce contexte, la FCPE du Gard apporte tout son soutien à cette profession en souffrance.

D'autre part, les masques imposés à tous nos élèves dès 6 ans représentent une charge financière importante pour de nombreuses familles ayant déjà des revenus limités ou réduits à cause de cette situation sanitaire, d'autant plus depuis début mars avec les masques de catégorie 1 imposés (fini les masques fantaisie de fabrication maison peu coûteux). Pour toutes ces familles la FCPE demande que des masques lavables de catégorie 1 soient fournis aux élèves de tous niveaux afin de soulager les parents (vous comprendrez que la réponse d'aller voir les assistantes sociales n'est pas acceptable) ainsi que des masques inclusifs pour les enseignants, ceci aidant les élèves pour la prononciation et l'apprentissage ainsi que les élèves malentendants.

(Les participants de Pékin express en ont reçu, devons-nous demander au groupe M6 de financer ces masques pour nos enseignants ?)

Le quoi qui l'en coûte ! Nous disait-on...

Enfin, nous tenons à redire ici, la volonté que la FCPE a d'avoir un dialogue constructif avec les services de l'Etat. Merci de nous écouter quand nous accompagnons des parents qui n'ont pas forcément les codes pour appréhender le milieu scolaire.

Nous demandons plus de place et d'écoute au sein des instances scolaires. Nous demandons à ne pas être mis à l'écart des décisions concernant le bien-être des enfants que nous défendons, des familles que nous accompagnons.

La ville de Nîmes a récemment été médiatisée pour des faits de violences dans des quartiers nîmois. Notre réponse à nous, en tant que membre de la communauté éducative est de renforcer dans ces secteurs non pas plus qu'ailleurs mais autant qu'ailleurs, l'importance du dialogue entre des parents parfois déstabilisés par l'école et le corps enseignant dans son ensemble.

Travaillons ensemble au sein de réunions pédagogiques comme cela se fait plus naturellement dans le second degré dans les commissions éducatives. Nous avons tous un but commun, l'intérêt de l'enfant. Organisons de vraies concertations constructives pour nourrir une réflexion collective.

C'est ce que nous appelons la CO-EDUCATION !

Oui Madame la préfète, l'Education Nationale coûte mais c'est un bel investissement...

Nous vous remercions de votre attention